

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11540  
21 Octobre 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 21 OCTOBRE 1974, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LES REPRESENTANTS PERMANENTS DU KENYA ET DE LA MAURITANIE  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Nous avons l'honneur de demander qu'au cours de la discussion actuelle du  
Conseil de sécurité sur les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et  
l'Afrique du Sud, le Conseil, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur  
provisoire, adresse une invitation à M. Duma Nokwe, Directeur des affaires  
politiques de l'African National Congress.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre  
comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent du Kenya  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Charles G. MAINA

Le représentant permanent de la Mauritanie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Moulaye EL HASSEN

-----